

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ D'ALGER I

LABORATOIRE DROITS DE L'HOMME ET DROIT HUMANITAIRE
CHAIRE UNESCO EMIR ABDELKADER
POUR LES DROITS DE L'HOMME ET LA CULTURE DE PAIX

Colloque national

La constitutionnalisation du droit à l'environnement en Algérie



Faculté de Droit
25 janvier 2020



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chaire UNESCO « Émir Abdelkader »
pour les Droits de l'Homme et
la Culture de Paix
Université d'Alger 1, Algérie



Laboratoire
Droits de l'Homme
et Droit International
Humanitaire

UNIVERSITÉ D'ALGER I

PROGRAMME DU COLLOQUE

09h00-09h20 : Ouverture officielle du colloque.

- Pr. Kessal Larbi, Doyen de la Faculté de Droit
- Pr. Khouri Omar, Président du Conseil scientifique de la Faculté de Droit.
- Pr. Toualbi Issam, Directeur du Laboratoire Droits de l'Homme et de la Chaire Unesco Emir Abdelkader pour la Culture de Paix.
- Dr. Larbi Ouahiba, Responsable scientifique du colloque

Matinée

Premier panel : Le cadre juridique de la protection de l'environnement

Modérateur : Pr. ISKANDRI Ahmed

09h20-09h30 : La protection internationale du droit à l'environnement

Fatma KHORCHEF, Université de Médéa.

09h30-09h40 : L'évolution des efforts internationaux de protection de l'environnement

Chadli ZIBAR, Université de Tiaret.

09h40-09h50 : Le cadre international du droit de l'homme à un environnement sain

Amel BIDI, Université de Chlef.

09h50-10h00 : Les efforts internationaux pour la protection de l'environnement

Boulam BOUZIDI, Université de Béchar – Hadia MIBAKH, Univ. Alger 2

10h00-10h10 : Le rôle des Etats Unis dans la protection de l'environnement

Kenza BAHMED, Université d'Alger I.

10h10-10h20 : Le rôle des sommets internationaux dans l'imposition du droit à l'environnement

Naïma BOUAKBA, Université de Taref.

10h20-10h30 : Le rôle des Nations Unies dans la protection de l'environnement

Abdelkader DAHMANI, Université d'Alger I.

10h30-10h40 : débat.

Second panel : La constitutionnalisation du droit à l'environnement en Algérie

Modérateur : Pr. MERRAH Ali

10h40-10h50 : Le droit de l'être humain à un environnement sain :
entre législations nationales et droit international

Réda HADDADJ, Université de Boumerdes.

- 10h50-11h00** : La constitutionnalisation du droit à l'environnement entre l'impératif de protection environnementale et la nécessité du respect des droits de l'homme
Mohamed MEKHENFAR- Mourad LETALI, Université de Sétif.
- 11h00-11h10** : La base juridique de la protection de l'environnement
Iyyachi BOUZIANE, Université de Saïda.
- 11h10-11h20** : Le droit à l'environnement à travers la réforme constitutionnelle de 2016
Rabah AMMOUR, Université de Boumerdes.
- 11h20-11h30** : Les impératifs de la constitutionnalisation du droit à l'environnement
Soraya BEN SOULT, Université de Bouira.
- 11h30-11h40** : La comparaison constitutionnelle dans la protection de l'environnement
Soraya BEN SOULT, Université de Bouira.
- 11h40-11h50** : Débat.

**Troisième panel : L'imposition de la protection constitutionnelle
et juridique de l'environnement en Algérie**

Modératrice : Pr. AMIMER Naïma

- 11h50-12h00** : La protection pénale de l'environnement dans le droit algérien
Saliha BOUKADOUM YAHYAOU, Université d'Alger I.
- 12h00-12h10** : La protection pénale de l'environnement et son efficacité en Algérie
Souhila KORTOBI, Université de Tlemcen.
- 12h10-12h20** : Les mécanismes juridiques d'imposition du droit de l'être humain
à un environnement sain
Mohamed YOUSFI, Université de Mostaganem
- 12h20-12h30** : La protection juridique de la santé des risques de pollution
Khira LARABI – Safi SAÏD GHALEM, Université d'Oran II.
- 12h30-12h40** : La constitutionnalisation des droits environnementaux dans le cadre
d'une philosophie verte des Droits de l'Homme
Khira LARABI – Safi SAÏD GHALEM, Université d'Oran II.
- 12h40-12h50** : Le système juridique de responsabilité par rapport à la pollution
Mohamed LAKHDARI– Djamel DAOUDI, Université d'Alger I.
- 12h50-13h00** : débat.
- 13h10-14h00** : *Pause-déjeuner.*

Après –midi

Premier panel : Les mécanismes de protection de l'environnement en Algérie

Modérateur : Pr. TOUALBI Issam

- I4h00-I4h10 : La politique générale de protection de l'environnement en Algérie
Zahia BENALI, Université de Mascara.
- I4h10-I4h20 : Lecture analytique du système juridique environnemental en Algérie
Zahia AÏSSA, Université de Boumerdes.
- I4h20-I4h30 : La protection de l'environnement des risques de l'exploitation
inappropriée des ressources naturelles
Kahina BELKASMI - Amina BOUTHELDJI, Université d'Alger I
- I4h30-I4h40 : La gestion financière des questions environnementales en Algérie
Layla SLAMANI, Université d'Alger I
- I4h40-I4h50 : Le droit à l'information et la bonne gouvernance environnementale
Nacira TOUATI, Université d'Alger I.
- I4h50-I5h00 : La constitutionnalisation du droit à l'environnement :
l'expérience française
Noureddine KHERAYFIYYA, Université d'Alger I.
- I5h00-I5h10 : *Débat.*

Second panel : La protection de l'environnement et ses répercussions sur la sécurité environnementale en Algérie

Modératrice : Dr. BOUGHRARA Malika

- I5h20-I5h30 : Le droit du citoyen à un environnement sain et son impact sur la
sécurité environnementale en Algérie
Abderrahmane BOUHASSOUNE, Université de Ghelizane.
- I5h30-I5h40 : Le rôle des associations dans la protection du droit à l'environnement
Faïza YOUSFI - Karima SAADOUNE-, Université de Bejaïa
- I5h40-I5h50 : La relation entre protection de l'environnement atmosphérique
et la sécurité environnementale
Rachida BENSALAH, Université d'Alger I
- I5h50-I6h00 : La protection de l'environnement des catastrophes naturelles
Faïza KHEREDDINE, Université d'Alger I
- I6h00-I6h10 : L'objectif développement durable comme alternative à la protection
de l'environnement en l'Algérie
Baya ABDELKADER – Abdeldjalil DELLALI, C.-U. de Tissimsilt
- I6h10-I6h20 : La constitutionnalisation du droit à l'environnement en Algérie
comme moyen de réalisation du développement durable
Salima ALAOUI, Université d'Alger I
- I6h20-I6h30 : *débat.*
- I6h30-I6h45 : *Clôture et remise des attestations de participation.*

Ateliers doctoraux

Premier atelier : sous la direction du Dr. Saci Nadjet

- 09h30-09h40 : Le droit à un environnement sain à la lumière du droit international
Belloula Yazid, Université d'Alger I
- 09h40-09h50 : L'activation des mécanismes de protection environnementale
Ben Maghnia Mohamed Tahar, Université de Saïda
- 09h50-10h00 : Le programme de l'ONU pour la protection de l'environnement
Sellami Hassina, Université d'Alger I
- 10h00-10h10 : Le rôle des sommets sur l'environnement
Sellami Hichem, Université d'Alger I
- 10h10-10h20 : Les mécanismes internationaux de protection de l'environnement
Belghit Sabrina – Lazhar Kharchi, Université Oum Bougui
- 10h20-10h30 : débat.

Second atelier sous la direction du Dr. Bensalah Rachida

- 10h30-10h40 : Le domaine de la protection internationale de l'environnement
Rahmoun Nerine, Université d'Alger I
- 10h40-10h50 : Le rôle de l'ONU dans la protection de l'environnement
Miroud Khadidja Selma, Université d'Alger I
- 10h50-11h00 : Les efforts internationaux pour la protection de l'environnement
Mesbah Kamel, U. Alger I - Bendjeddou Sakina, U. Maghnia.
- 11h00-11h10 : L'évolution des mécanismes internationaux de protection de l'env.
Ouchene Sarah – Lamrani Mohamed Lamine, Université Alger I.
- 11h10-11h20 : L'évolution nationale et internationale du droit à l'environnement
Khodja Sofiane, Université Alger I.
- 11h20-11h30 : débat.

Troisième atelier sous la direction du Dr. Kerrache Layla

- 11h30-11h40 : Les droits environnementaux en droit constitutionnel comparé
Tounsi Mohamed Salah, Université d'Alger I
- 11h40-11h50 : Le mécanisme de constitutionnalisation du droit à l'environnement
Rahmouna Guechiouche, Centre Universitaire de Maghnia
- 11h50-12h00 : L'impact de la constitutionnalisation du droit à l'environnement
Maïdi Hadjer, Université d'Alger I
- 12h00-12h10 : La sécurité environnementale à la lumière de la loi 10-03
Farchichi Hadjer, Université d'Alger I
- 12h10-12h20 : Les mécanismes de contrôle de la sécurité environnementale
Guezadri Farida – Herrache Chemseddine, Univ. Boudoaou
- 12h20-12h30 : La constitutionnalisation du droit à l'environnement : un moyen
de réalisation de la sécurité alimentaire et de développement durable
Sadek Nizar, Université d'Alger I
- 12h30-12h40 : débat.